



Le Maire nota que les travaux de démolition sont près d'être complétés. L'entrepreneur est en train d'enlever le métal et le ciment qui ont été démolis. Concernant la levée de fond, il y a deux autres dons majeurs. L'un vient de la fondation Webster et est d'une valeur de 100 000\$. L'autre provient d'un donateur anonyme et s'élève à 150 000\$.

## **7. Rapport des Conseillers**

### **a) Siège Numéro 1**

Lauren Small-Pennefather, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Urbanisme (2).

### **b) Siège Numéro 2**

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Travaux publics, Communications et Environnement (1).

### **c) Siège Numéro 3**

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Finances, Récréation et aux sujets liés au statut de municipalité ami des aînés.

### **d) Siège Numéro 4**

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme (1) et Environnement (2).

## **8. Première période de questions du public**

À 20h27, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général. Les questions soumises en ligne furent également répondues.

### **1. Harold Knowles**

Il espère que la Ville n'allait pas suivre la ville de Montréal avec un règlement banissant les poelles à bois et les foyers.

### **2. Daniel Markuze**

Il commenta sur les travaux de réparation faits par le Service des travaux publics aux endroits où il y avait des cônes oranges depuis longtemps. Il mentionna avoir reçu sa facture d'hydro par la poste et demanda si la Ville pouvait plutôt par courriel. Il suggéra également que la Ville ajoute des panneaux dans les rues lorsque le service des Travaux publics nettoie les rues.

### **3. Giuseppe Abbatiello**

Il demanda quelles étaient les règles pour l'utilisation des souffleurs à feuilles.

### **4. Daniel Boulerice**

Il mentionna que la Ville était la seule municipalité sur l'île à ne pas avoir de piste cyclable. Les autres municipalités ont surpassé les difficultés logistiques et les autres problèmes, et ont fait ce qui devait être fait. Il demanda si une piste cyclable était une priorité pour le conseil.

### **5. Michael Smith**

Il était curieux de connaître les raisons pourquoi le Conseil a adopté un règlement exigeant des permis pour les génératrices. Il mentionna que l'installation d'une génératrice nécessite un électricien; il y a donc déjà une surveillance par rapport au code du bâtiment. Il demanda quelle expertise la ville pouvait ajouter dans l'installation par l'imposition d'un permis.

### **6. Anne Taylor**

Elle demanda des précisions sur un nouveau parc dans l'arrondissement Sud-Ouest, qui est à l'extérieur du territoire de la Ville. Elle posa une question sur le stationnement.

### **7. Ian Robinson**

Concernant les prêts totalisant plus de 15 million de dollars auprès de la Banque Royale du Canada pour le projet de centre sportif et récréatif, il demanda, à la conseillère Feeney, le taux d'intérêt de chaque prêt et la durée de chaque prêt.

### **8. Michael Elie**

Il demanda pourquoi l'herbe le long des trottoirs publics et de certains parcs n'est-elle pas tondue aussi souvent que par le passé. Il mentionna que c'était rendu un danger puisque cela force les piétons à quitter les trottoirs et à circuler dans les rues à certains

endroits de la Ville, et les herbes hautes dans les parcs facilitent la prolifération des tiques.

#### **9. Kurt Johnson**

Il mentionna que la construction du projet Easton prenait beaucoup trop de temps. Il demanda s'il y avait une raison particulière pour expliquer cela. Il demanda également si les résidents devaient s'inquiéter de la capacité de SAJO à pouvoir réaliser le projet de centre sportif et récréatif.

#### **10. Margaret Maione**

Elle mentionna que son jardinier lui demande davantage d'argent pour ratisser ses feuilles, car il doit s'acheter un nouveau souffleur électrique. Elle demanda si le Conseil pouvait autoriser les souffleurs à gaz pour novembre et avril-mai.

#### **11. Mark Johnson**

Il demanda une mise à jour sur le projet Easton et la date à laquelle le promoteur s'attend à ce que le projet de construction soit terminé.

#### **12. Andy Malolepszy**

Il posa la même question. Il mentionna que la traverse du chemin de fer est un accident en attente, spécialement lorsque le soleil est dans les yeux.

#### **13. Robert Barnes**

Il mentionna que Montréal est en train de développer un certain nombre de parcs « éponge » afin de réduire les risques d'inondation. Il demanda si l'espace autour du nouveau centre sportif et récréatif sera également conçu pour absorber les grandes quantités d'eau lors de fortes pluies.

#### **14. Andra Syvanen**

Elle demanda si le Conseil pouvait faire le point sur ses discussions avec Montréal en ce qui concerne la réponse aux urgences qui traversent les frontières juridictionnelles, comme la rupture de la conduite d'eau en juillet et l'inondation sur Brock S. Elle demanda si un plan d'action ou une procédure claire avait été établi pour que des catastrophes comme cela puissent être évitées à l'avenir.

#### **15. Valmar Kurol**

Il demanda s'il y avait un calendrier pour ouvrir à nouveau l'hôtel de ville à cinq jours par semaine.

#### **16. Randi Park**

Il demanda s'il y avait des plans pour la création d'un parc canin temporaire pendant l'hiver, car celui permanent est loin pour les gens habitent le nord de la Ville et il est achalandé.

#### **17. Gordon Mitchell**

Il demanda si le Conseil pouvait clarifier l'état de ses discussions avec Montréal concernant la juridiction, qui acceptera la responsabilité financière du désastre du 14 juillet et quand l'indemnisation aura lieu.

#### **18. Judy Kennedy**

Elle demanda si la Ville pouvait permettre des abris temporaires pour voiture pour les personnes âgées comme ce que fait Côte-St-Luc. Côte-St-Luc interdit les abris temporaires mais les permet aux résidents âgés au travers l'émission de permis.

La première période de questions prit fin à 21h02.

### **9. Contrats et Greffe**

#### **a) Séances ordinaires du conseil en 2024 – calendrier**

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) Que les séances ordinaires du Conseil municipal en 2024 aient lieu le dernier lundi des mois suivants aux dates indiquées à 20h00 en la Salle de musique de l'Hôtel de Ville, excepté en janvier (avant-dernier lundi), en avril (dernier jeudi), en juin (dernier mardi) et en décembre (troisième lundi):

- 22 janvier;
- 26 février;
- 25 mars;
- 25 avril;
- 27 mai;
- 25 juin;
- 26 août;
- 30 septembre;
- 28 octobre;

- 25 novembre;
- 16 décembre.

2) Que ce calendrier soit publié dans le journal The Suburban.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20231030-004

**b) Entente intermunicipale concernant un mandat à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour l'achat d'assurances de dommages et l'embauche d'un consultant et gestionnaire de risques**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19), une municipalité peut conclure avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ) une entente ayant pour but l'octroi d'un contrat d'assurance ou de fourniture de services ;

ATTENDU que la Ville a conclu, en 2018, une entente avec d'autres municipalités de l'Île de Montréal pour former le regroupement d'achat nommé « Regroupement municipalités de l'Île de Montréal relativement à l'achat en commun d'assurances de dommages et de services de consultant et de gestionnaire de risques », et que cette entente vient à échéance le 31 décembre 2023;

ATTENDU qu'il est opportun de conclure une nouvelle entente avec les municipalités membres de ce regroupement pour une autre période de cinq (5) ans, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville adhère au regroupement décrit au préambule de la présente résolution sous l'égide de l'UMQ.
- 2) Que le Maire et le Greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente intitulée « Entente du regroupement municipalités de l'Île de Montréal relativement à l'achat en commun d'assurances de dommages et de services de consultant et de gestionnaire de risques 2024-2028 ».

Adoptée à l'unanimité.  
# 20231030-005

**10. Administration et finances**

**a) Approbation des déboursés – 23 septembre au 27 octobre 2023**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 23 septembre au 27 octobre 2023 totalisant 682 767.99 \$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20231030-006

**b) Délégation de pouvoirs pour le mois d'octobre 2023**

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport de la Directrice générale concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois d'octobre 2023.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20231030-007

**c) Demande d'aide financière au Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)**

ATTENDU que, le 6 octobre 2022, le conseil de ville a adopté la résolution #20221006-004 par laquelle il a déclaré son engagement à entreprendre la construction d'un nouveau centre sportif et récréatif qui répondra aux meilleures pratiques en termes d'efficacité énergétique;

ATTENDU que le conseil de ville a aussi adopté les règlements d'emprunt n° 2023-001 et n° 2023-003 par lesquels il a pourvu au financement de la construction de cet immeuble;

## EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest présente une demande d'aide financière au Fonds municipal vert de la FCM afin de mettre en œuvre les meilleures pratiques en termes d'efficacité énergétique pour le projet cité au préambule.
- 2) Que la Ville s'engage à assumer sa part des coûts d'un tel projet en conformité aux conditions de ce programme, ainsi que tous les coûts d'exploitation continue du nouveau centre dès lors que la construction en sera complétée.
- 3) Que la Directrice générale, Me Raffaella Di Stasio, soit autorisée à soumettre et signer la demande ainsi que tout autre document requis pour les fins de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20231030-008

### **d) Amendement à la résolution # 20230130-012 (achat d'un véhicule de sécurité publique)**

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Maria Torres Conseillère, et résolu:

Que la résolution #20230130-012 soit amendée en prévoyant que la dépense soit imputée au budget de fonctionnement (poste 02-920-20-725) plutôt qu'au fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20231030-009

## 11. **Service d'urbanisme**

### **a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

- 1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 25 octobre 2023.
- 2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

<b>Adresse</b>	<b>Projet</b>
43 Nelson 7 Wolseley S. 454 Brock N.	Remplacement de deux portes à l'arrière; Remplacement de deux fenêtres au sous-sol; Construction d'une remise à jardin dans la cour arrière.

- 3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

<b>Adresse</b>	<b>Projet</b>
452-454 Westminster N.	Remplacement d'une porte de balcon et d'une fenêtre.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20231030-010

## 12. **Travaux publics**

### **a) Contrat de collecte de matières organiques – second renouvellement**

ATTENDU que le contrat actuel fut adjugé à Entreprises Multi PM Inc. en vertu de la résolution # 20201130-009 pour une durée de deux ans venant à échéance le 31 décembre 2022, plus deux options de renouvellement d'une année chacune;

ATTENDU que le document d'appel d'offres prévoit que le prix du contrat durant l'année d'option est celui de l'année antérieure augmenté suivant l'indice des prix à la consommation (IPC) pour Montréal dans les douze mois précédents;

ATTENDU que ledit contrat a été renouvelé pour 2023 par la résolution #20221024-012;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

- 1) Que le contrat de Entreprises Multi PM Inc. pour la collecte et le transport des matières organiques le mardi soit renouvelé une autre année, du 1er janvier au 31 décembre 2024, au prix de 116 020,76 \$ (avant taxes), plus l'ajustement applicable sur un an selon l'IPC pour Montréal depuis le 1er janvier 2023.
- 2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-470-00-490.
- 3) Que le Maire et le Greffier soient autorisés à signer tout document requis aux fins de mise en œuvre de la présente résolution, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20231030-011

**b) Contrat de collecte des déchets – second renouvellement**

ATTENDU que le contrat actuel fut adjugé à WM Québec Inc. en vertu de la résolution # 20201008-004 pour une durée de deux ans venant à échéance le 31 décembre 2022, plus deux options de renouvellement d'une année chacune;

ATTENDU que le document d'appel d'offres prévoit que le prix du contrat durant l'année d'option est celui de l'année antérieure augmenté suivant l'indice des prix à la consommation (IPC) pour Montréal dans les douze mois précédents;

ATTENDU que ledit contrat a été renouvelé pour 2023 par la résolution #20220920-012;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

- 1) Que le contrat de WM Québec Inc. pour la collecte et le transport des déchets le jeudi soit renouvelé une autre année, du 1er janvier au 31 décembre 2024, au prix de 181 111,91\$ (avant taxes), plus l'ajustement applicable selon l'IPC pour Montréal depuis le 1er janvier 2023.
- 2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-420-00-491.
- 3) Que le Maire et le Greffier soient autorisés à signer tout document requis aux fins de mise en œuvre de la présente résolution, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20231030-012

**c) Adjudication de contrat – achat et installation d'une chaudière et d'un réservoir**

ATTENDU que le système de chauffage de l'hôtel de ville n'est plus fonctionnel;

ATTENDU que le Service des travaux publics a évalué que l'équipement actuel ne peut pas être réparé et qu'il doit être remplacé d'urgence;

ATTENDU que le Service a procédé à l'obtention de prix auprès de deux entrepreneurs ;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

- 1) Que l'octroi du contrat pour l'achat et l'installation d'une chaudière de chauffage Lochinvar (KBX-500 500 TBtu / heure) et d'un chauffe-eau (SIT 80 inoxydable) au plus bas soumissionnaire, Allard & Ricard Inc., soit ratifié au prix de 41 000,00\$ plus taxes.
- 2) Que soit approuvé l'achat en option d'un équipement de de filtration et d'un moniteur lumineux selon l'offre de Allard & Ricard Inc., pour un montant additionnel de 4 500,00\$ plus taxes.
- 3) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-920-02-725 en tenant compte des subventions applicables.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20231030-013

**d) Adjudication de contrat – achat d'une benne / épandeur**

Ce point fut retiré de l'ordre du jour.

**13. Ressources humaines**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**14. Nominations**

**a) Désignation du Maire suppléant**

*NOTE* Les dernières personnes ayant occupé le poste de maire suppléant, en commençant par le plus récent titulaire, sont Maria Torres, Elizabeth Ulin, Lauren Small-Pennefather, et Colleen Feeney.

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) Que la Conseillère Colleen Feeney soit nommée à titre de mairesse suppléante pour les mois de décembre 2023, et janvier, février et mars 2024.

2) Que la Conseillère Colleen Feeney soit aussi désignée pour remplacer, au besoin, M. le Maire Beny Masella au Conseil d'agglomération et qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise à ce propos, si nécessaire, au Conseil d'agglomération.

3) Que cette nomination prenne effet le 1 décembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20231030-014

**15. Dépôt de documents**

**a) État comparatif des revenus et dépenses**

Un état comparatif des revenus et dépenses au 30 septembre 2023 fut déposé au Conseil.

**16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

**a) Avis de motion de motion pour un règlement modifiant le règlement n° 2009-013 sur la collecte et la disposition des déchets, des résidus verts et des matières recyclables**

Monsieur le Maire Masella donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement n° 2009-013 sur la collecte et la disposition des déchets, des résidus verts et des matières recyclables ».

Un projet de règlement sera mis à la disposition du public lors d'une prochaine séance et au moins deux jours avant l'adoption de ce règlement par le Conseil.

**17. Seconde période de questions du public**

À 21h15, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance.

Daniel Markuze déclara ne pas voir en quoi le Conseil, par le biais du programme MADA, avait amélioré la vie des personnes âgées et demanda s'il pouvait donner des exemples de cas concrets.

Catherine Newman mentionna que la Ville fait face à un problème de stationnement et l'hiver arrive bientôt.

**18. Levée de la séance**

À 21h25, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20231030-015

---

Beny Masella  
Maire

---

Claude Gilbert  
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20231030*